

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

74190 Passy

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTEE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



AVALANCHE

 sur ma commune :

EXISTANT



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Passy

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPR - Passy

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Passy a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 10/01/2007

Date d'approbation : 06/01/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Avalanche

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Haute-Vallée de l'Arve

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 69DREAL20130003



AZI : Atlas des zones inondables de l'Arve

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Passy



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par ruissellement et coulée de boue

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Par lave torrentielle (torrent et talweg)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1917689A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/06/2019	22/06/2019
INTE1817087A	Mouvement de Terrain	21/01/2018	05/07/2018
INTE1817087A	Mouvement de Terrain	21/01/2018	05/07/2018
INTE1802929A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/01/2018	01/02/2018
INTE1516409A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/04/2015	22/07/2015
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/07/1992	16/01/1993
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/02/1990	24/05/1990
INTE8900562A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/07/1989	13/12/1989
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Passy

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

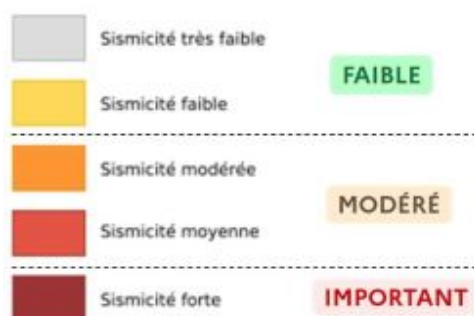
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Passy

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Passy

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2403657A	Mouvement de Terrain	02/12/2023	23/02/2024
INTE1817087A	Mouvement de Terrain	21/01/2018	05/07/2018
INTE1817087A	Mouvement de Terrain	21/01/2018	05/07/2018
INTE1806551A	Mouvement de Terrain	04/01/2018	10/03/2018

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Passy

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque avalanche sur Passy

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une avalanche est un déplacement rapide (10 à 350 km/h) d'une masse de neige sur une pente, provoqué par une rupture du manteau neigeux (neige plus mouillée, nouvelle chute de neige, surcharge par un skieur, explosion, etc.). Ce phénomène survient quand la neige est en quantité suffisante et de qualité favorable, sur une pente suffisante dans la zone de départ.

 Zone à risque d'avalanche entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPR - Passy

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Avalanche nommé PPR - Passy a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 10/01/2007

Date d'approbation : 06/01/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Avalanche](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Avalanche](#)

1 avalanches classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0908935A	Avalanche	06/12/2008	22/04/2009

Risque avalanche sur Passy

Risque radon sur Passy

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Passy

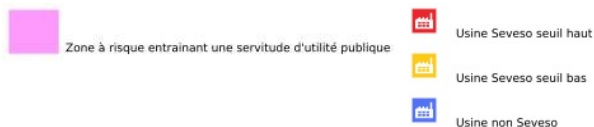
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

[Effet de surpression](#)

3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
UMBS - PAE du Pays du Mt Blanc	Non Seveso
SGL CARBON SA	Non Seveso
PRODUITS CHIMIQUES DU MONT-BLANC	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Passy

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Passy

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Passy

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

28 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10000375	Glissement	
12800010	Coulée	
12800042	Coulée	Centre de vacances " Guébriant "
12800043	Chute de blocs / Eboulement	Centre de vacances de " Guébriant "
12800057	Coulée	Assy d'en Haut
21100811	Glissement	les Egratz - RN205 PR 17.750 côté descente
37404676	Glissement	Couloir des Echines
37404677	Chute de blocs / Eboulement	Les Penys
37404678	Glissement	Nant Vernay
37404679	Chute de blocs / Eboulement	Le Reninges
37404681	Chute de blocs / Eboulement	Le Dérochoir
37404683	Chute de blocs / Eboulement	Le Dérochoir
37404684	Glissement	Grand Bois de Joux
37404686	Glissement	Grand Bois de Joux
37404688	Glissement	Grand Bois de Joux
37404690	Glissement	Le Cruy
37404691	Glissement	Grand Bois de Joux
37404693	Glissement	Chedde
37404694	Chute de blocs / Eboulement	Le Reninges
37404731	Chute de blocs / Eboulement	Le Reninges
50000070	Coulée	BV DU NANT DES PENYS
50000230	Coulée	LE GRAND ESSERT
50000231	Coulée	SOUS LE SAIX
50000232	Coulée	CHARLET
50000233	Coulée	CHAROUSSE
50000234	Coulée	LA PLANTE
50000235	Coulée	NANT CRUY
50000242	Coulée	PASSY

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000863501	Site historique de Chedde – usine SGL Carbon	En cours
SSP000863201	Site historique de Chedde – ancienne décharge PEM	En cours
SSP000864001	Site historique de Chedde – ancienne usine PEM	En cours
SSP001142901	Décharge de la Frasse	En cours
SSP001277001	Site historique de Chedde – ancienne usine de production de perchlorates	En cours
SSP000066501	COTTERLAZ-CARRAT	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

81 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4090098	Pechiney Bâtiment	En arrêt	
SSP4088194	SITOM DES VALLEES DU MONT BLANC	En arrêt	
SSP4081032	Camping avec DLI	Indéterminé	
SSP4080968	Desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4080967	Garage avec DLI	Indéterminé	
SSP4080966	Fabrication d'enrobé (installation	Indéterminé	
SSP4080853	Décolletage avec DLI	Indéterminé	
SSP4080852	Artisan menuisier avec application de	Indéterminé	
SSP4080851	Clinique ou Sanatorium avec desserte	Indéterminé	
SSP4080850	Atelier de chaudronnerie et charpentes	Indéterminé	
SSP4080849	"Garage du Tunnel"	Indéterminé	
SSP4080747	Traitements des ordures ménagères	Indéterminé	
SSP4080746	Sanatorium	Indéterminé	
SSP4080745	Atelier de carrosserie automobile avec	Indéterminé	
SSP4080744	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4080743	Autoroute de la Vallée Blanche (A 40)	Indéterminé	
SSP4080742	Distribution de carburants	Indéterminé	
SSP4080741	Fabrication de produits d'entretien	Indéterminé	
SSP4080740	Station service interne chez un	Indéterminé	
SSP4080739	Traitement des métaux	Indéterminé	
SSP4080738	Supermarché avec DLI	Indéterminé	
SSP4080737	Sanatorium avec dépôt de propane	Indéterminé	
SSP4080736	Charcuterie avec réparations de	Indéterminé	
SSP4080735	Métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4080628	Commerçant avec vente de carburant	Indéterminé	
SSP4080627	Entrepreneur de serrurerie	En arrêt	
SSP4080626	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4080625	Atelier de chaudronnerie et charpente	Indéterminé	
SSP4080624	Récupération de matières métalliques	Indéterminé	
SSP4080623	Transformateur	Indéterminé	
SSP4080622	Atelier et bureaux d'électricité	Indéterminé	
SSP4080610	Forage avec stockage et distribution	Indéterminé	
SSP4080544	Chaudronnerie serrurerie	Indéterminé	
SSP4080340	Blanchisserie et laverie	Indéterminé	
SSP4080317	Garage avec desserte d'essence.	Indéterminé	
SSP4080316	Garage AVIA avec desserte d'essence.	Indéterminé	
SSP4080305	SANATORIUM	Indéterminé	
SSP4079974	Station service de la Tête Noire	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4079779	citerne de liquides inflammables (fuel)	Indéterminé	
SSP4079774	Hôtel avec garage et desserte d'essence	En arrêt	
SSP4079632	Fabrication de propylène-glycol	Indéterminé	
SSP4079615	"Garage du Mont Joly" avec desserte	Indéterminé	
SSP4079591	Station-service	Indéterminé	
SSP4079590	Usine de fabrication de produits	Indéterminé	
SSP4079589	Station service de la Tête Noire	Indéterminé	
SSP4079588	Station-service TOTAL	Indéterminé	
SSP4079587	Garage avec station-service ELF	Indéterminé	
SSP4079586	"Garage du Plateau" avec desserte	Indéterminé	
SSP4079132	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP4079131	Hôtel du Panorama avec desserte	Indéterminé	
SSP4079130	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4079129	Supermarché "SUPER U" avec station	Indéterminé	
SSP4079128	"Blanchisserie des Alpes" avec dépôt de	Indéterminé	
SSP4079127	Aérodrome	Indéterminé	
SSP4079126	Distribution de produits chimiques	Indéterminé	
SSP4079125	"Karting du Mont-Blanc" (desserte	Indéterminé	
SSP4079124	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079123	Transport avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079120	Sanatorium "Les Chênes"	Indéterminé	
SSP4079119	"Hôtel du Mont-Blanc" avec desserte	Indéterminé	
SSP4079118	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079117	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079116	"Café des Sports" desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079115	"Café de l'Abbaye" avec desserte	Indéterminé	
SSP4079114	"Café des Alpins" avec desserte	Indéterminé	
SSP4079113	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079112	Epicier avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4079111	Usine d'enrobage, goudrons	Indéterminé	
SSP4079110	"Grand Hôtel du Mont-Blanc" avec	Indéterminé	
SSP4078833	Entrepreneur (menuiserie) avec petite	En arrêt	
SSP4078828	Garage avec dépôt d'acétylène	En arrêt	
SSP4078827	Produits chimiques du Mont Blanc	Indéterminé	
SSP4078824	Transport avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4078819	DLI avec desserte d'essence et	En arrêt	
SSP4078316	Usinage de pièces mécaniques	Indéterminé	
SSP4078222	Garage avec atelier de carrosserie et de	Indéterminé	
SSP4078221	Garage avec atelier de carrosserie et de	Indéterminé	
SSP4078220	Extraction et concassage de sables et	Indéterminé	
SSP4078219	Sablière avec DLI	Indéterminé	
SSP4078217	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4077787	Usine de graphite, fabrique d'aluminium,	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle